

Montréal, le 20 janvier 2009

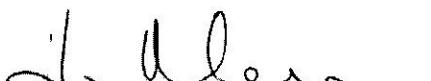
Objet : Règlement d'un recours collectif intenté contre Google pour la numérisation de livres

Madame / Monsieur

Comme auteur, héritier ou agent d'auteur, ou encore éditeur de livres, vous êtes peut-être visé par la proposition de règlement intervenue dans le litige concernant la numérisation de livres sans autorisation effectuée par Google. Cette numérisation touche en effet plus de sept millions de livres publiés à travers le monde afin de les inclure dans la bibliothèque numérique de Google.

Afin de s'assurer qu'un maximum de titulaires de droits québécois soit rejoint et informé de l'existence de ce règlement affectant potentiellement leurs droits, Copibec a choisi, sous réserve de conditions strictes de confidentialité, de collaborer avec les administrateurs du règlement afin de faciliter la recherche d'auteurs et d'éditeurs québécois de livres. Cette collaboration ne constitue pas un endossement des modalités retenues par les parties en cause.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-joint qui malgré sa longueur constitue un résumé du règlement intervenu. Si vous êtes touché par celui-ci, vous pouvez choisir de vous en exclure mais devez le faire, au plus tard le 5 mai 2009. Vous pouvez aussi choisir de rester dans l'une ou l'autre des catégories d'ayants droit visée par le règlement et éventuellement vous inscrire au Registre de droits sur les livres, entité qui coordonnera les paiements aux titulaires de droits. Vous trouverez à la fin du document les coordonnées des administrateurs du règlement si vous désirez des précisions supplémentaires.



Hélène Messier
Directrice générale